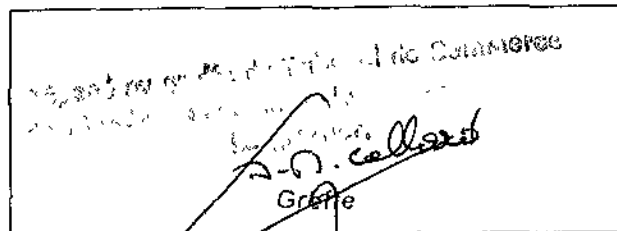


Rései
au
Monit
belg



03133795



Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 16/12/2003 - Annexes du Moniteur belge

Dénomination : L'Ecole chrétienne d'Erezée
Forme juridique : Association sans but lucratif
Siege : rue Général Borlon 5, 6997 Erezée
N° d'entreprise : 418 831 845
Objet de l'acte : Modification des statuts et démissions-nominations

Texte

TITRE I Art.2. Le siège social de l'ASBL est fixé à Erezée,
rue Général Borlon 5, arrondissement judiciaire de
Marche-en-Famenne.

TITRE IV Art.19 L'assemblée générale annuelle sera tenue dans le courant
du mois de mars au lieu de novembre.

TITRE V Art.25 Chaque année, à la date du 31 décembre, est arrêté le
compte de l'exercice écoulé et est dressé le budget du
prochain exercice, au lieu du 31 août.

Démissions-Nominations:

Suite aux démissions de BASTOGNE Alphonse, LAURENT Jacques, MICHOTTE Henri,
van der STRATEN Pierre, l'assemblée générale en sa réunion du 27 novembre, 2003
désigne les administrateurs suivants:

Collignon René, A Pieri 5, 6941 Heyd, administrateur délégué

Daco Philippe, Bois de Tave 1, 6997 Amonines,, mandataire pour l'école
d'Amonines.

Henrotte Robert, rue Général Borlon 5, 6997 Erezée, secrétaire du CA et
mandataire pour l'école d'Erezée.

Hubert René, rue Ris del Val 9, 6997 Soy, mandataire pour l'école de Soy.

Moulart Etienne, rampe des Crétales 12, 6997 Erezée, président.

Vanbellinghen Jean-Marie, av.du Centenaire 7, 6997 Erezée.

Wattelet Hubert, av.du Centenaire 3A, 6997 Erezée, trésorier.

(Signé) Moulart Etienne
président